Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_101-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_06_101

Objet : Budget Supplémentaire 2026 : Budget Ordures Ménagères

LE MERCREDI 24 JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff, 29710 POULDREUZIC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BEST Célia, BOURDON Fabien, BUREL Michèle, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, LAGADEC Patrice, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, LE GAC Morvan, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, VIVIEN Nelly, ZILLER Fanny.

Représentés : CANEVET Michel (pouvoir à OLIVIER Martine), DURAND Dorothée (pouvoir à ORY Valentin), KERSUAL Joelle (pouvoir à RAPHALEN Michel).

Absents excusés : CARIOU Jacques, FLOCHLAY Loic, KERSAUDY Maria, LE DONGE Jean-Luc

Absent : GENTRIC Guénolé

Secrétaire de séance : PETILLON Loïc

Date de convocation et de publication : 18 juin 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 30
Votants : 30
- dont « pour » : 30
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Magali LE DONGE, conseillère déléguée, rappelle au Conseil Communautaire que le budget primitif a été voté le 5 mars 2026. Il est rappelé qu'après l'adoption du compte administratif, le budget supplémentaire est l'étape budgétaire permettant d'intégrer les résultats de l'exercice antérieur dans le budget en cours. Il tient compte des décisions d'affectation des résultats qui sont intervenues à l'issue de l'adoption des comptes administratifs. Enfin, il est l'occasion d'apporter certaines modifications de crédits en dépenses et en recettes afin d'ajuster les inscriptions nécessaires à la fin de l'exercice.

Les inscriptions budgétaires prévues sont les suivantes pour le Budget Ordures Ménagères

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_101-DE

En Fonctionnement :

Dépenses :

	Montant du BP	Montant des RAR	Montant du BS	Montants BP+REPORTS+BS
Dépenses de fonctionnement par chapitre	3 476 500,00	-	421 217,32	3 897 717,32
011 Charges à caractère général	2 074 150,00	-	200 000,00	2 274 150,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	885 000,00	-	-	885 000,00
023 Virement à la section d'investissement	126 850,00	-	70 592,28	197 442,28
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 000,00	-	-	290 000,00
65 Autres charges de gestion courante	33 000,00	-	135 625,04	168 625,04
66 Charges financières	46 500,00	-	-	46 500,00
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	-	15 000,00	30 000,00
68 Dotations aux provisions et aux dépréciations	6 000,00	-	-	6 000,00

Augmentation du chapitre 023 pour un virement à la section d'investissement
Augmentation du chapitre 011 charges à caractères générales
Augmentation du chapitre 65 autres charges de gestion courante dont annulation et logiciels désormais facturer en mode SAAS.

Recettes :

Recettes de fonctionnement par chapitre	3 476 500,00	-	421 217,32	3 897 717,32
002 Résultat d'exploitation reporté	-	-	660 217,32	660 217,32
013 Atténuations de charges	6 000,00	-	-	6 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00	-	6 000,00	14 000,00
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	3 462 500,00	-	- 245 000,00	3 217 500,00
74 Subventions d'exploitation	-		-	-
75 Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
77 Produits exceptionnels	-	-	-	-

Affectation du résultat au chapitre 002
Ajustement du chapitre 70 post budget primitif au vu des ajustements

En Investissement :

Dépenses :

	Montant du BP	Montant des RAR	Montant du BS	Montants BP+REPORTS+BS
Dépenses d'investissement par chapitre	562 000,00	110 671,60	6 000,00	678 671,60
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00	-	6 000,00	14 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	-	-	5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	52 000,00	-	-	52 000,00
20 Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
21 Immobilisations corporelles	497 000,00	110 671,60	-	607 671,60
23 Immobilisations en cours	-	-	-	-

Ajustement des opérations d'ordres

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_101-DE

Recettes :

	Montant du BP	Montant des RAR	Montant du BS	Montants BP+REPORTS+BS
Recettes d'investissements par chapitre	562 000,00	-	116 671,60	678 671,60
001 Solde d'exécution de la section d'investissement r	-	-	182 729,32	182 729,32
021 Virement de la section d'exploitation	126 850,00	-	70 592,28	197 442,28
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 000,00	-	-	290 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-
13 Subventions d'investissement	8 500,00	-	-	8 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	136 650,00		- 136 650,00	-
21 Immobilisations corporelles	-		-	-

Augmentation du chapitre 021 pour un virement à la section d'exploitation
Chapitre 001 reprise du résultat positif en investissement
Chapitre 16 suppression de l'emprunt d'équilibre mis au Budget Primitif

En annexe :

- *Maquette BS 2026 Ordures ménagères*

Après une présentation du Budget supplémentaire 2026 en bureau communautaire, réuni le 16/06/26 puis en séance du conseil communautaire du 24/06/2026,

Sur proposition de Magali LE DONGE,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

-Adopte le présent budget supplémentaire pour le Budget Ordures Ménagères 2026.

Le secrétaire de séance,
Loïc PETILLON

Le Président
Philippe RONARC'H